

# PROJET URBAIN ET PAYSAGER À REIMS

Sarah Bouvet-gerbettaz, Rachida Said L'hadj, Fabien Turek et Hatem Ommezzine



SARAH BOUVET-  
GERBETTAZ



SACHIDA SAID L'HADJ



FABIEN TUREK



HATEM OMMEZZINE

# THÈME

S'inscrire dans une stratégie Urbaine, Paysagère, et de requalification des Infrastructures afin de répondre au développement Métropolitain de la ville de Reims.

# SYNOPSIS

Notre projet s'inscrit dans une stratégie urbaine, une dimension de mise en réseaux, en connexion.. Un travail de révélation et d'activation du Territoire. Nous travaillerons sur la ville de Reims.

Reims Métropole doit être envisagé à plusieurs échelles de territoire interdépendantes : celle du G10, celle du pays remois et celle de l'agglomération. La ville et sa campagne, les « entre-villes » doivent retrouver leurs liens et peuvent devenir complémentaires dans leurs usages.

Nous allons nous interroger sur comment reconnecter des quartiers de ville par des axes routiers importants, comment redynamiser, rendre attractif, développer l'économie et le tourisme d'un quartier de ville et mettre en avant le patrimoine régional, et quel programme pour y parvenir.

Nous souhaitons pour cela développer un pôle métropolitain autour du patrimoine régional. La création d'un pôle œnologique autour d'une cité du Champagne.

# OBJECTIFS

## Urbains :

- Connecter la rive Sud avec le centre historique
- Redynamiser un lieu délaissé (le stade)
- Redéfinir les mobilités en favorisant les modes de transports doux.
- Redonner la ville aux piétons.
- Dévier l'autoroute qui représente une barrière entre les deux rives.
- Un signal dans la ville
- Favoriser les activités culturelles.
- Développement de lieux partagés
- Prise en compte des enjeux environnementaux (Bio-architecture : bio- inspiration, bio-mimétisme, conception bio-climatique, matériaux biosourcés)
- Partage du savoir faire de la Région
- Mixité d'usages
- différentes échelles du vivre ensemble

## Architecturaux :

- Pôle œnologique
- Cité du Champagne





# SITE/CONTEXTE

## Grand paysage

## Dialogue avec le monde agricole

La ville est bordée au sud par la Montagne de Reims, dont les versants abritent une partie des meilleurs crus du vignoble champenois, au nord-ouest par le massif de Saint-Thierry et à l'est par le mont Berru. Entourée par une vaste plaine, appelée autrefois la 'Champagne pouilleuse', son sol, crayeux et sec, permet difficilement le développement de cultures vivrières, jusqu'à l'industrialisation de l'agriculture et l'introduction d'engrais chimiques et pesticides. Il s'agit aujourd'hui d'un paysage d'openfield: très grandes parcelles de cultures intensives (céréales, colza, betteraves). La topographie est ponctuée par des reliefs : buttes, monts et montagnes. Sur les coteaux calcaires de ces reliefs sont implantés les vignobles champenois: le sol crayeux épais et profond permet une irrigation naturelle constante des vignes.

La trame verte de Reims se définit notamment par l'axe des Promenades, et se prolonge au nord, par les grandes friches de la 12<sup>e</sup> escadre d'aviation (15ha), de la Husselle (18ha) et de la base aérienne 112 (350ha), ancien site majeur de l'armée de l'air, abandonné depuis 2011. Située à la croisée des faisceaux, la ville de Reims porte l'articulation des trames bleues et vertes.

Le paysage se caractérise par une topographie plane, sans obstacle à l'horizon, il n'y a ni haies ni bocages séparant ces parcelles.

Le territoire de Reims est également marqué par le passage de la Vesle, un affluent de l'Aisne, ainsi que par le canal de l'Aisne à la Marne.

Les milieux humides (marais, prairies humides, ripisylve) ainsi que le canal de l'Aisne à la Marne constituent la trame bleue du territoire rémois, dont la biodiversité est reconnue et protégée par des classifications Natura 2000 (rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent) et ZNIEFF.

La traversée urbaine et les zones d'openfields contribuent à morceler le corridor écologique. Il n'existe pas de réelle transition entre le paysage agricole et la ville: les façades, en limite de ville reposent sur un milieu rural. En s'approchant de Reims, le paysage traversé est essentiellement rural, naturel ou bâti, jusqu'à la limite urbaine, puis le paysage devient sans transition un environnement bâti.





# SITE/CONTEXTE

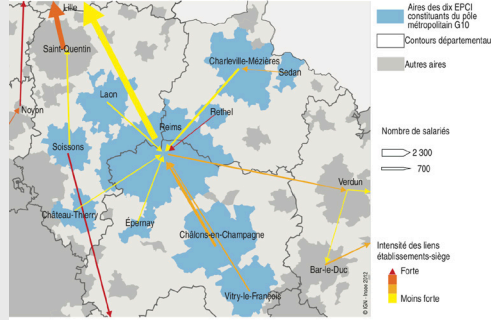
## G10

La capitale champenoise est au coeur d'un réseau de villes qui, depuis 2005, ambitionne la valorisation de ses atouts au sein d'une «coopération métropolitaine» dénommée 'G10'.

Les villes de Châlons-en-Champagne, Château-Thierry, Charleville-Mézières, Epernay, Laon, Reims, Sedan, Soissons et Vitry-le-François regardent vers Reims et interrogent, in fine, la gestion problématique de la centralité.

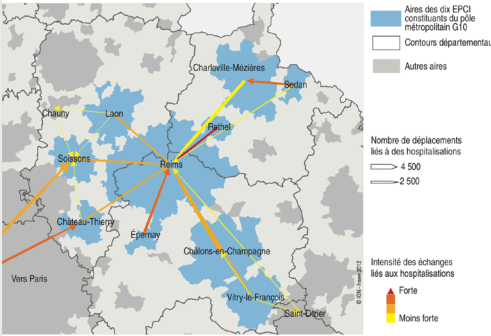
L'objectif de ce pôle métropolitain est de constituer une forme de gouvernance nouvelle pour cet espace de projet et de définir les stratégies indispensables au développement durable du territoire, capable de développer des fonctions métropolitaines et d'atteindre la taille critique permettant un rayonnement international.

### Principaux (\*) liens établissements sièges liés aux aires des EPCI constituant le pôle métropolitain G10, hors relation avec Paris



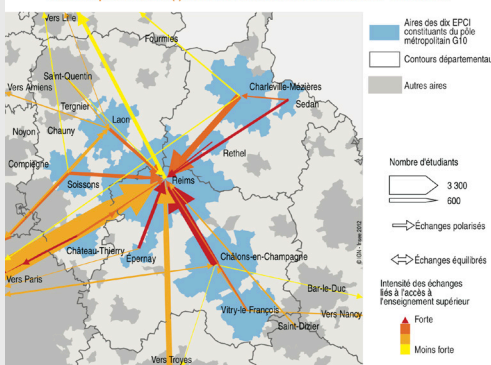
(\*) Ne sont représentés que les liens entre les aires de province supérieures à 400 salariés ou 20 établissements et avec une intensité minimum (3%).  
Source : Insee, Clap 2009

### Les relations préférentielles (\*) entre aires : lieu de résidence - lieu d'hospitalisation

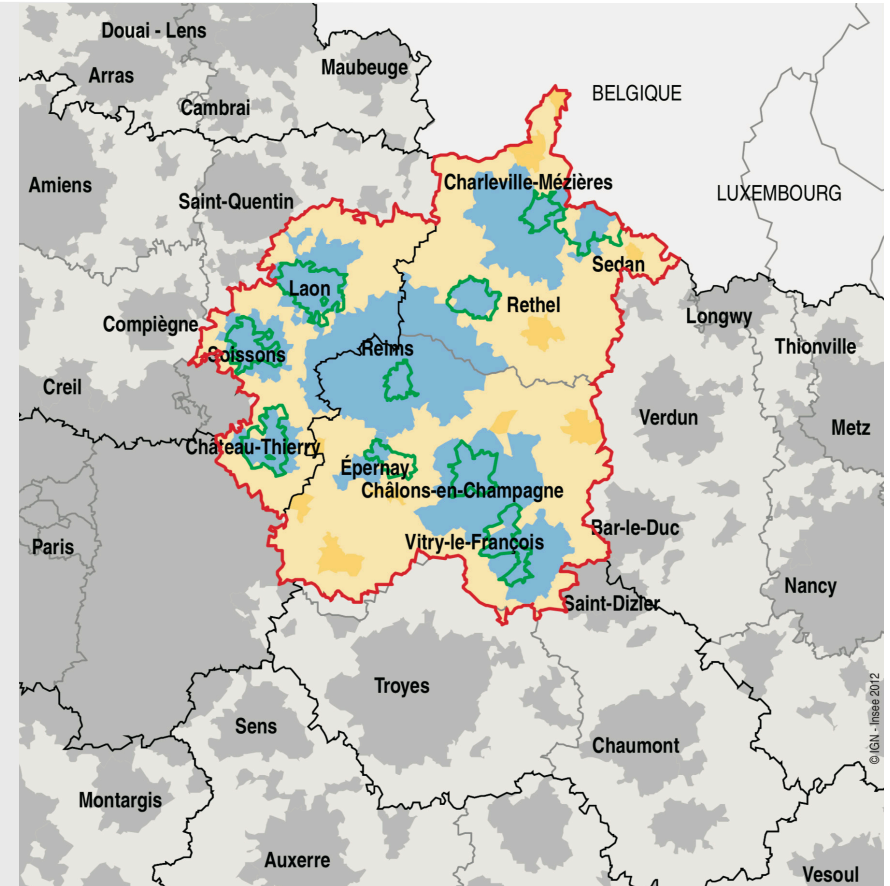


LECTURE: Les flèches représentent les flux de patients, dans les deux sens cumulés, entre deux aires (moyennes ou grandes). Le sens de la flèche indique le sens préférentiel des échanges. Ainsi, plus de patients de l'aire de Reims sont hospitalisés à Reims, que de patients de l'aire de Reims ne sont hospitalisés à Reims. L'épaisseur de la flèche représente le nombre de déplacements. Ainsi, le plus grand nombre de déplacements entre deux aires du G10 a lieu entre les aires de Reims et de Châlons-en-Champagne. La couleur de la flèche indique l'intensité des échanges, c'est-à-dire, l'importance de la part de patients se déplaçant rapportée au nombre total de patients de la plus petite des deux aires. Ainsi, les échanges les plus intenses ont lieu entre l'aire de Reims et Reims.  
(\*) Ne sont représentés que les échanges supérieurs à 300 et dont l'intensité dépasse 5%. Seuls les échanges liant une aire du G10 à une autre aire sont représentés.  
Source : Insee-Drees, PMSI 2010

### Relations préférentielles (\*) entre aires : lieu de résidence antérieure - lieu d'étude

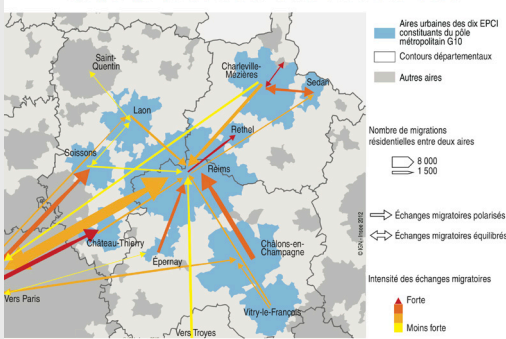


(\*) Ne sont représentés que les échanges supérieurs à 200 et dont l'intensité dépasse 2%. Seuls les échanges liant une aire du G10 à une autre aire sont représentés.  
Source : Insee, Recensement de la population 2008



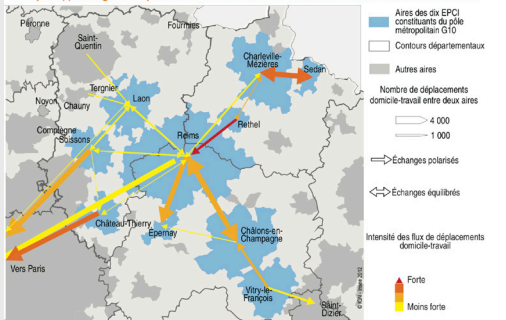
- EPCI constituant le pôle métropolitain G10
- Espaces interstitiels de l'espace d'échanges du G10
- Petites aires situées dans l'espace d'échanges du G10
- Aires
- Contours départementaux
- Espace concentrant les échanges avec les EPCI constituant le pôle métropolitain G10
- Grandes aires urbaines et moyennes aires des EPCI du pôle métropolitain G10
- Contours régionaux

### Principaux (\*) échanges migratoires entre aires urbaines liées aux aires urbaines des EPCI du G10



(\*) Seuls les flux supérieurs à 500 migrations avec une intensité supérieure à 1% sont représentés. Seuls les échanges liant une aire du G10 à une autre aire sont représentés.  
Lecture: Si les flux sont comparables en volume, les échanges migratoires entre Reims et Epernay sont plus intenses qu'entre Reims et Charleville-Mézières: ils représentent une part plus importante de la population résidant à Epernay qu'à Charleville-Mézières.  
Source : Insee, Recensement de la population 2008

### Principaux (\*) échanges de déplacements domicile-travail entre aires liées aux aires des EPCI du G10



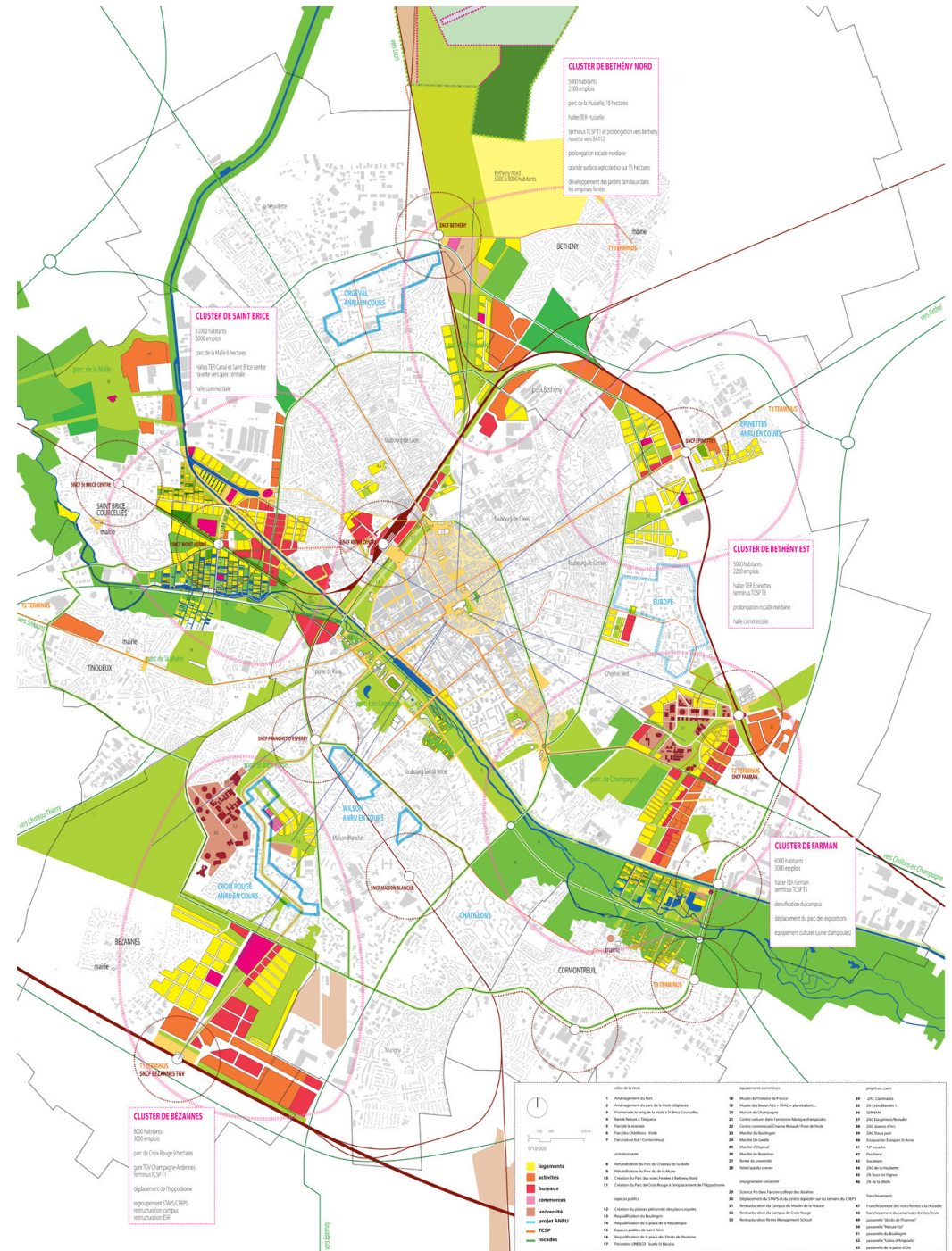
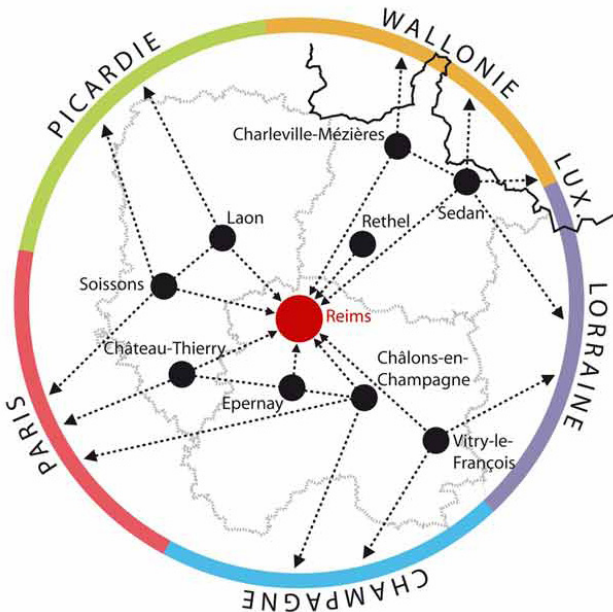
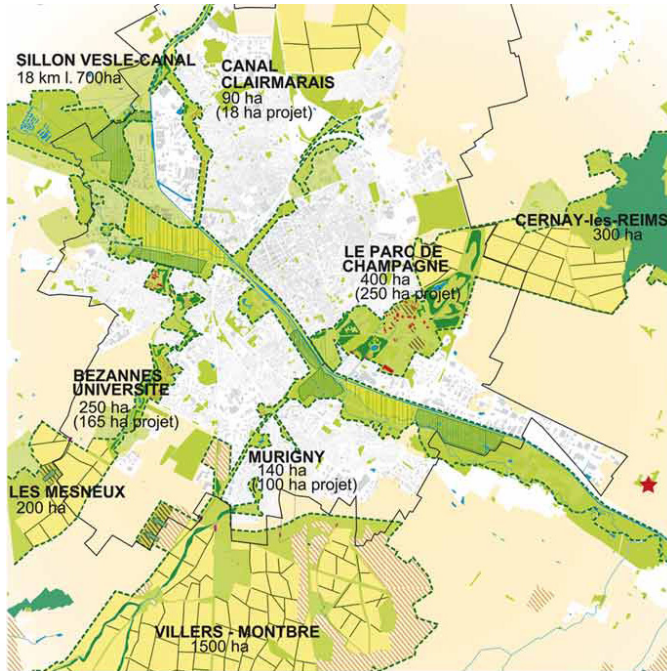
(\*) Seuls les flux cumulés d'au moins 400 déplacements domicile-travail avec une intensité supérieure à 2% sont représentés. Seuls les échanges liant une aire du G10 à une autre aire sont représentés.  
Source : Insee, Recensement de la population 2008



# SITE/CONTEXTE

Pays Remois

Connexions des entre-villes





# SITE/CONTEXTE

Pays Remois



paysage



armature

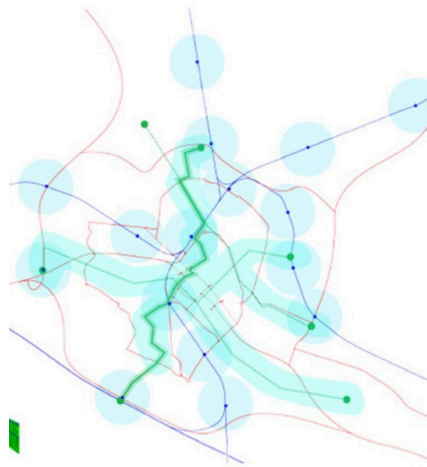




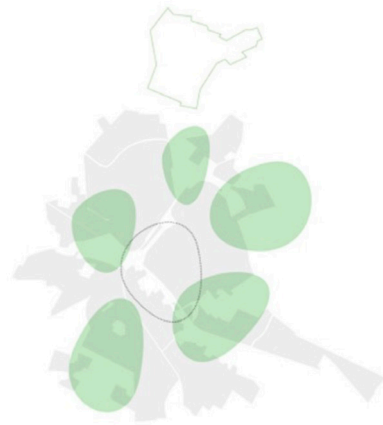
# SITE/CONTEXTE

## Pays Remois

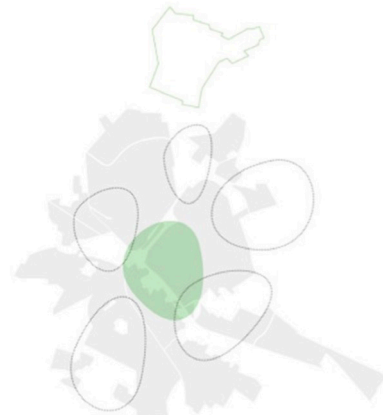
Comment se connectent les villes autour de l'agglomération de Reims? Connexions des entre-villes, identification de clusters isolés du centre ville., Comment reconnecter ces territoires ?



mobilités



clusters



quel centre ville ?





# SITE/CONTEXTE

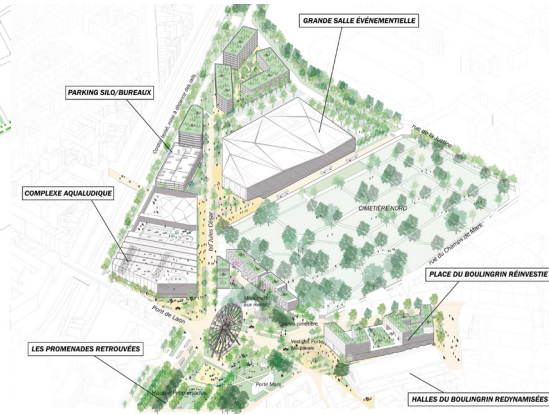
Actualité : Grand Centre Reims

Le contexte s'inscrit dans la volonté politique de la Ville de Reims avec leur projet « Reims Grand Centre » qui vise à redessiner le cœur de la ville. Parmi les objectifs on retient la reconquête du centre-ville.

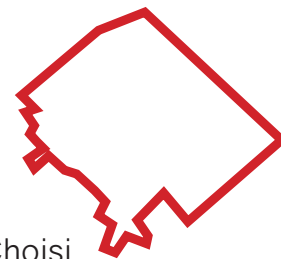
Y Installer une vitrine de la ville capable d'agréer les fonctions économiques, touristiques de loisirs de culture et de sports, mais aussi les savoir faire de la ville mais aussi du champagne.

Amélioration des connections entre le nord et le sud de la ville en amorçant un nouveau morceau de ville à l'articulation des deux faces de la ville ; le centre-ville et les faubourgs.

Consolider les liaisons inter-quartiers.



Site Choisi





# SITE/CONTEXTE

## Ancrage Historique

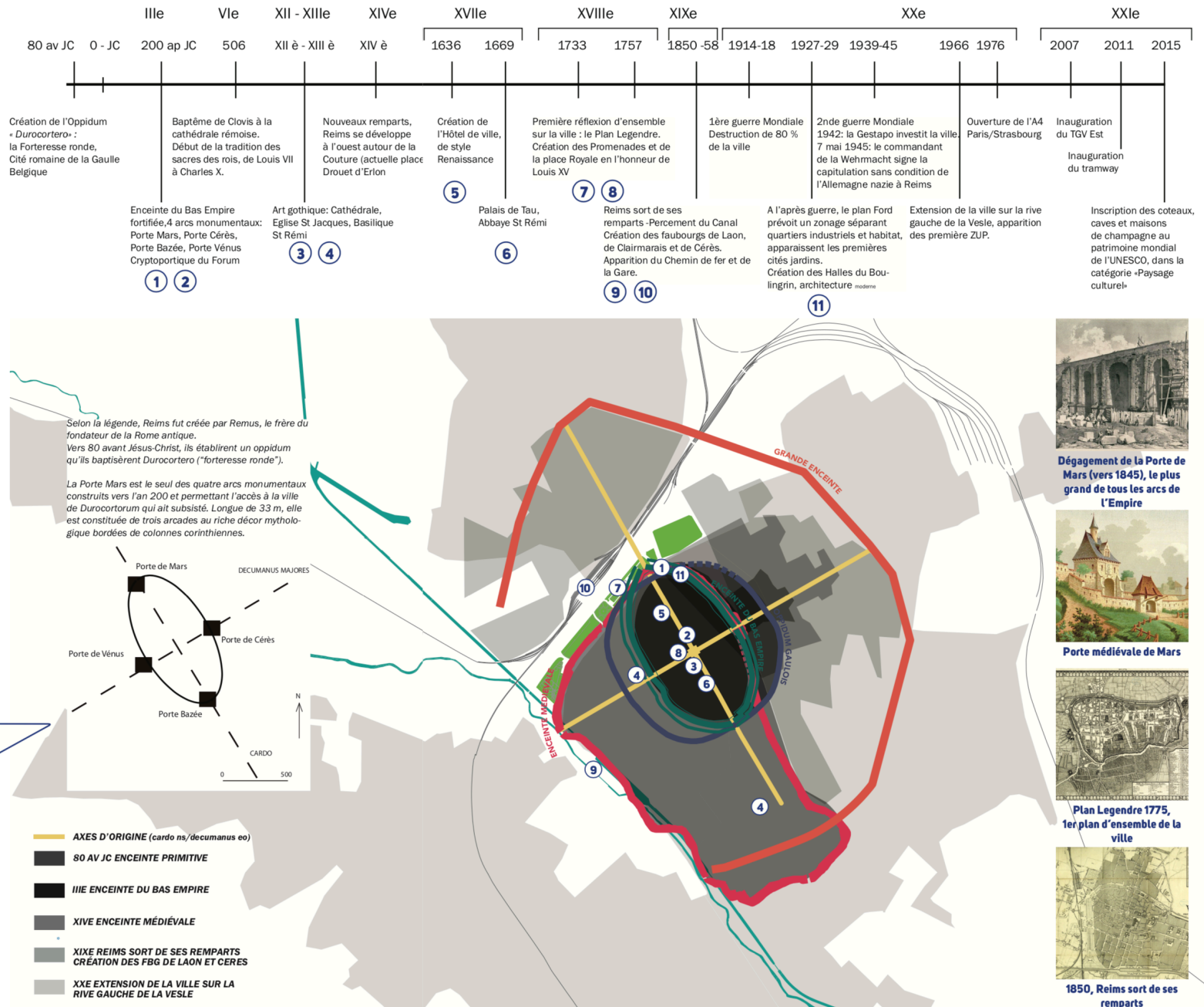
L'histoire de Reims c'est avant tout celle d'une ville compacte qui a pris le temps de sortir de ses remparts d'origine.

Marquée par des siècles d'enceintes successives, Reims reste dans ses limites jusqu'au 19e siècle. A cette époque les Promenades font figure de porte d'entrée nord-est de la ville avec la porte de Mars (comme entrée vers la place royale) et la porte Neuve (vers l'actuelle place d'Erlon). Puis avec l'arrivée de la voie de chemin de fer en 1854, Reims bascule de l'autre côté et les faubourgs de Laon, Cérés et Clairmarais sont créés. Doubles par le chemin de fer, les Promenades passent ainsi du statut de porte d'entrée vers la ville historique à rupture entre le centre-ville et ses faubourgs.

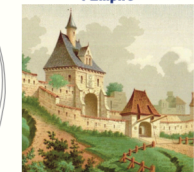
L'effet de coupure sera renforcé dans les années 1960 avec le plan Rotival et la création des boulevards. Puis en 1974 avec la création de l'échangeur Reims Centre. Et enfin en 2011 avec l'arrivée du tramway.

L'adjonction d'infrastructures liées à l'évolution des modes de déplacements a donc façonné cette grande diagonale qui s'étend de la 12e Escadre à la Vesle et scinde la ville en deux. Aujourd'hui, il s'agit d'atténuer cet effet de coupure en transformant les lieux du vide en véritables lieux de rencontre et de destination.

**L'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE REIMS EST MARQUÉE PAR DES SIÈCLES DE D'ENCEINTES ET DE RUPTURES SUCCESSIVES. AUJOURD'HUI, IL S'AGIT D'ATTÉNUER CET EFFET DE COUPURE EN TRANSFORMANT LES LIEUX DU VIDES EN VÉRITABLES LIEUX DE DESTINATION**



Dégagement de la Porte de Mars (vers 1845), le plus grand de tous les arcs de l'Empire



Porte médiévale de Mars



Plan Legendre 1775, 1er plan d'ensemble de la ville



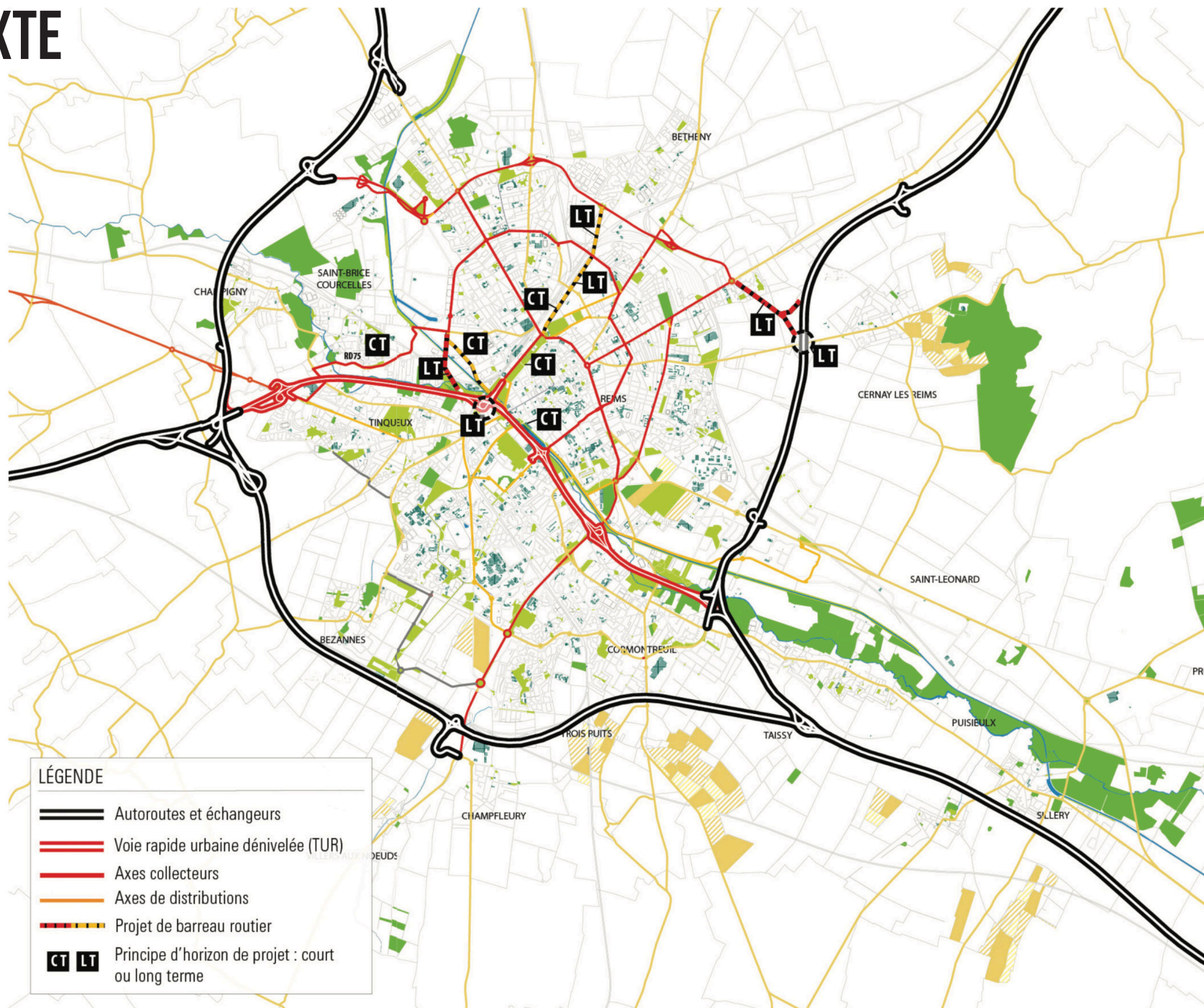
1850, Reims sort de ses remparts



# SITE/CONTEXTE

Agglomération

Mobilités



L'échelle de la proximité et de la vie quotidienne s'appuie sur les qualités paysagères de la ville, le sillon de la Vesle et du canal, le patrimoine historique, le maillage des places et des centres de quartier reliés par un réseau de mobilité combinant transports publics et modes doux. Il s'agit, grâce à un travail sur l'espace public et les équipements, de ponctuer l'ensemble du territoire de l'agglomération par des centres de vie : centres de quartier de Reims même, centres-villes des communes voisines apportant à chaque habitant les services, l'accès à la mobilité, les lieux de culture, de formation et de rencontres propres à la vie urbaine.



# SITE/CONTEXTE

## Choix du Site

Le site se situe :

- Le long de la trame verte et la trame bleue.
- Dans le prolongement de l'axe de la cathédrale de Reims
- Sa situation stratégique entre les deux rives
- Un espace délaissé avec un manque d'appropriations et manque d'activités
- Un lieu de visibilité vers l'ancienne ville et le grand paysage
- il représente une continuité paysagère



## QUESTIONS

Où?, Quand?, Comment?, Pour qui?, Pour quoi?

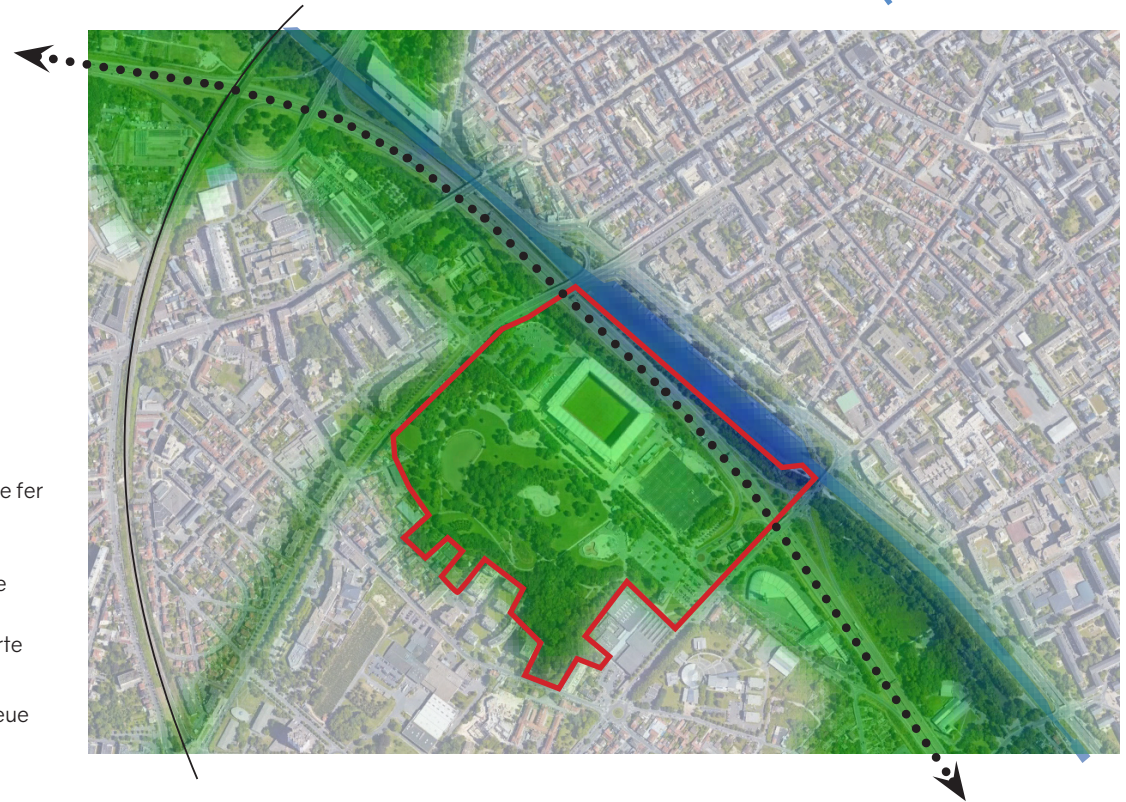
## OBJECTIFS

### Urbains :

- Connecter la rive Sud avec le centre historique
- Redynamiser un lieu délaissé (le stade)
- Redéfinir les mobilités en favorisant les modes de transports doux.
- Redonner la ville aux piétons.
- Dévier l'autoroute qui représente une barrière entre les deux rives.
- Un signal dans la ville
- Favoriser les activités culturelles.
- Développement de lieux partagés
- Prise en compte des enjeux environnementaux (Bio-architecture : bio- inspiration, bio-mimétisme, conception bio-climatique, matériaux biosourcés)
- Partage du savoir faire de la Région
- Mixité d'usages
- différentes échelles du vivre ensemble

### Architecturaux :

- Pôle oenotouristique
- Cité du Champagne





# PROGRAMME :

## « PÔLE OENOTOURISTIQUE : CITÉ DU CHAMPAGNE »

**Espace de co-working :** espace ouvert et multifonctionnel, un lieu de rencontre et d'échange tourné vers le travail en espace partagé.

**Auditorium :** espace tourné vers l'intérieur, diffusion de savoirs

**Champagnothèque :** espace ouvert, exposition de différents champagne référencés.

**Musée :** Histoire des métiers du champagne.

**Exposition temporaire :** Espace appropriable de diffusion.

**Exploitation agricole :** vignes

**Chai :** Cuves, Chai de vinification, Chai de mise en bouteilles,

**Caves :** espace hors du temps, lieu de découverte,

**Parcours vigne :** atelier de découverte participatif sur le processus de fabrication du Champagne.

**Espace de dégustation :** Découverte

**Espace de vente :** Commercialisation des produits

**Hôtel :** Cellule d'habitat

**Spa au Champagne :** Déclinaisons des bienfaits de la vigne.

**École d'œnologie :** Transmission du savoir

**Restaurant :** Mise en valeur des produits et savoir faire du terroir

**Unités à usages variables :** espace d'appropriation

**Pôle recherche :** l'impact du changement climatique sur la culture viticole.

**Office du tourisme :** dédié au champagne, renvoyant les visiteurs vers le vignoble et ses acteurs (grandes maisons, caves particulières) tout en offrant sur place une dimension culturelle, commerciale et gastronomique (caveau, exposition, restauration, dégustation)

**Espace public :** reconquérir les voies sur berges : retrouver un lien avec l'eau

Différente temporalité, séquence, ambiance (ressenti, sensoriel)



Diffusion



Pédagogie / savoir



Détente



Expérimentation



Lieu publics



Espace d'appropriation



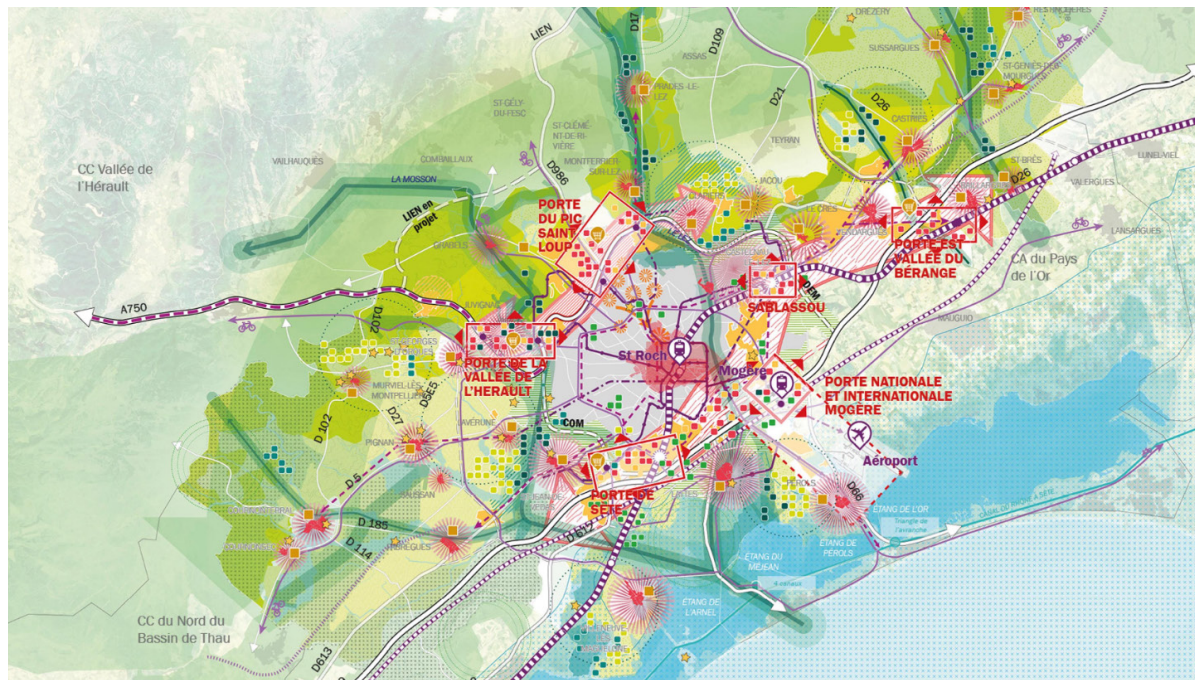
# BIBLIOGRAPHIE

## ÉTUDE POUR MONTPELLIER MÉTROPOLE TERRITOIRE - LECLERC ASSOCIÉS, Base paysagiste et Franck Boutté

«Initiée en 2015 par la Métropole de Montpellier, «Montpellier Territoires, une Métropole productive» est une démarche prospective innovante visant à mener une réflexion à 360° sur le territoire métropolitain afin d'analyser les enjeux et les facteurs d'évolution du territoire pour définir les principes de son développement futur.

Le cahier des charges de cette étude plaçait le réinvestissement urbain au cœur même de la démarche. Des spécificités positives ont été mises en avant, comme le cadre de vie exceptionnel lié notamment aux villages qui font l'identité de la métropole en satellites autour de Montpellier, qui participent de cette attractivité et méritent d'être mieux connus et mieux identifiés auprès des touristes, visiteurs. Le projet propose de faire du paysage « un agent actif » de la redéfinition du territoire et de développer un « système » paysager souple, capable de répondre aux multiples évolutions de la métropole et aux inconnus du changement climatique.

La figure du Grand Parc Métropolitain suggère de faire du paysage un bien commun, cadre d'une économie vertueuse autant qu'aménité. Faire du paysage un bien commun équivaut à faire de la métropole un territoire partagé, c'est-à-dire le rendre praticable, accessible, appropriable. L'analyse met l'accent sur l'importance de nouer des relations, des partenariats avec les territoires proches de la Métropole de Montpellier.

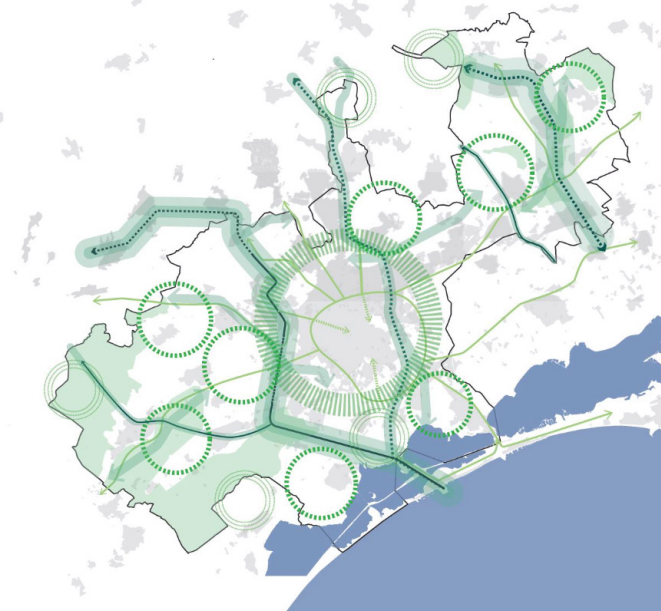


Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Inclure le projet urbain de la ville dans une réflexion métropolitaine
- Se servir du paysage métropolitain en le mettant en avant
- Créer des séquences qui mettent en scène le paysage productif, des vitrines économiques, des équipements urbains etc.

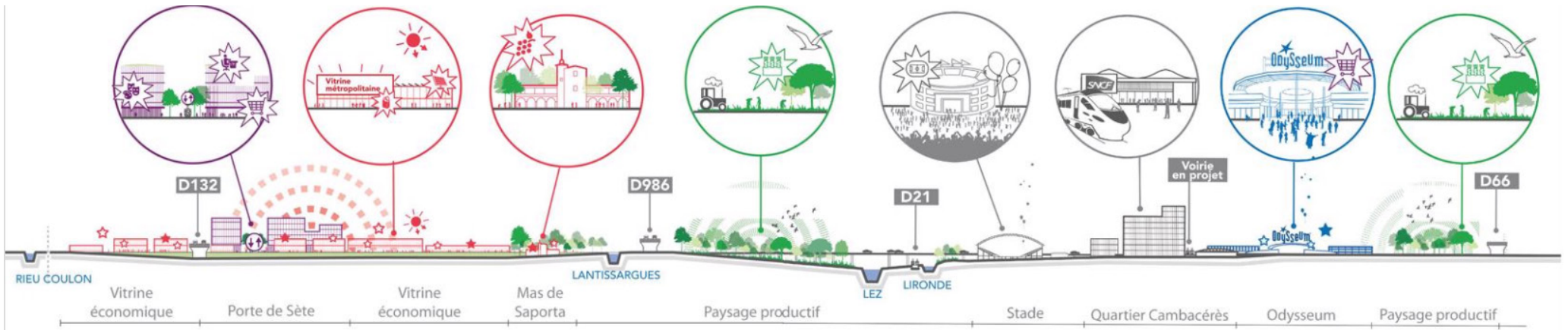


Paysage structurant, armature agro-naturel, paysage mis en mouvement

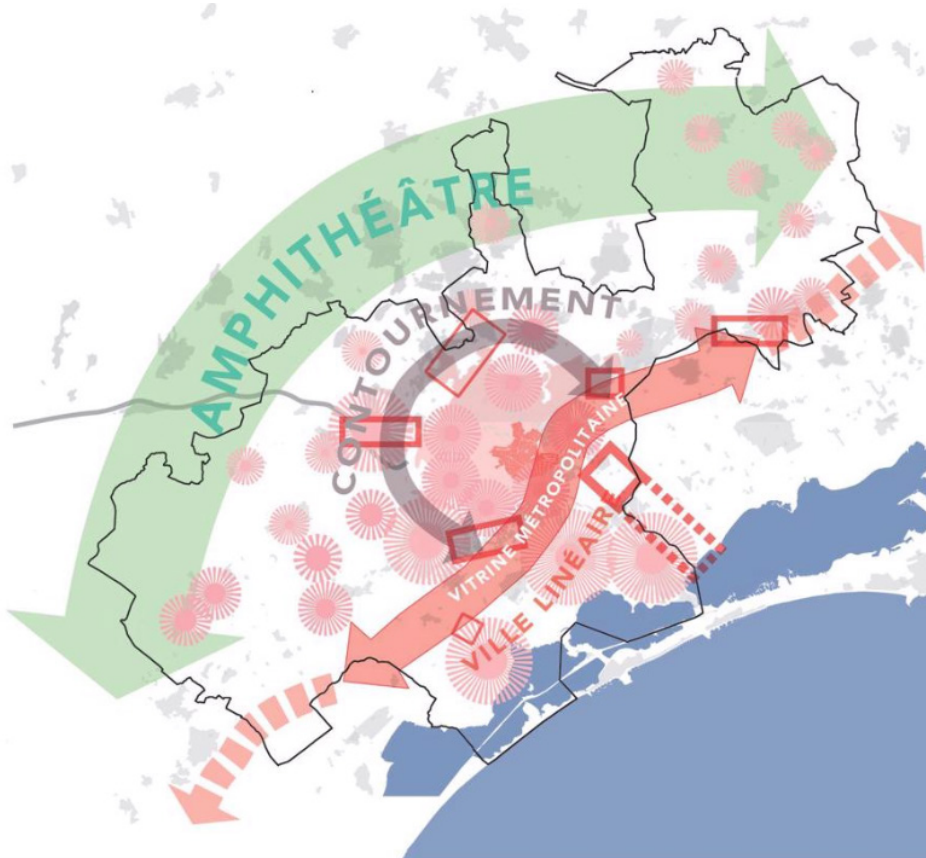


Révéler le paysage de la métropole comme bien commun

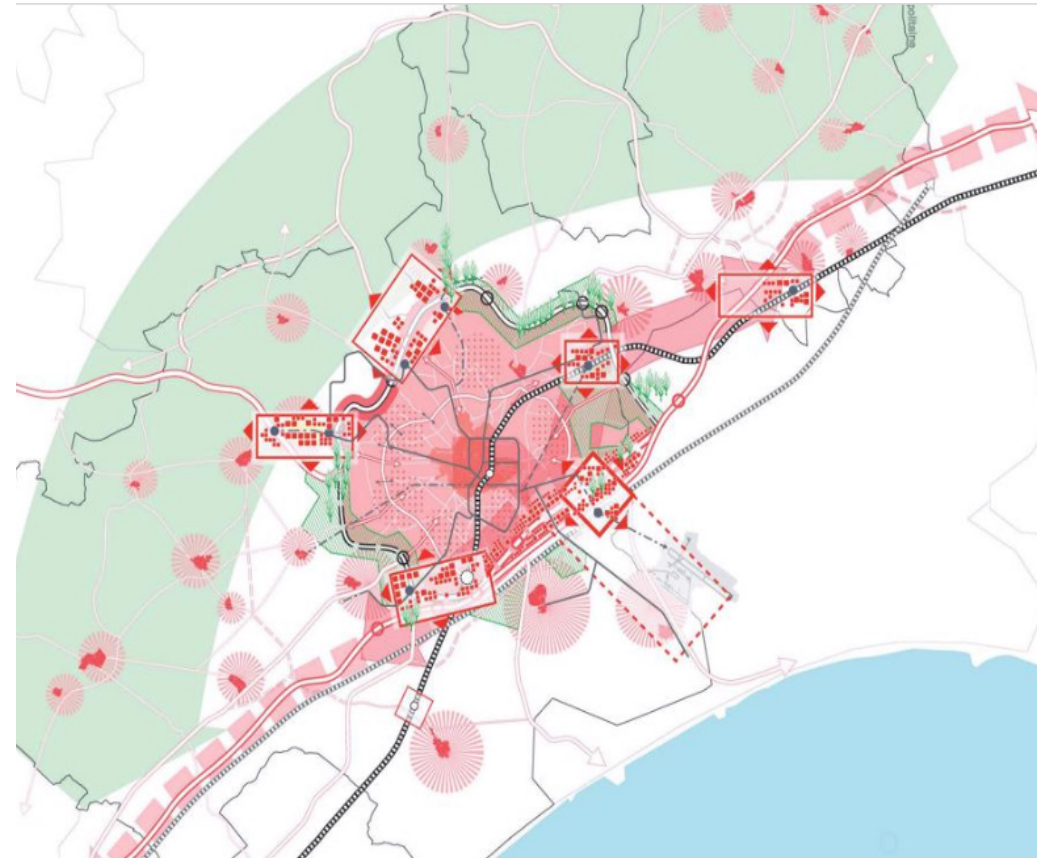




De la porte de Sète à la porte de la Mogère : le linéaire de la vitrine



Les dynamiques de développement urbain



De la porte de Sète à la porte de la Mogère : le linéaire de la vitrine



# BIBLIOGRAPHIE

## EUROMEDITERRANEE II, MARSEILLE, FRANCOIS LECLERCQ

La zone d'aménagement se situe en bonne partie sur le domaine portuaire et inclut la mise en place d'un équilibre entre activités portuaires et fonctions urbaines.

Trois zones sont à distinguer :

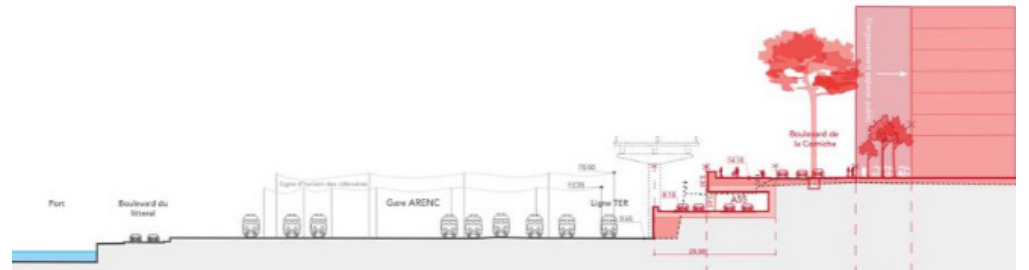
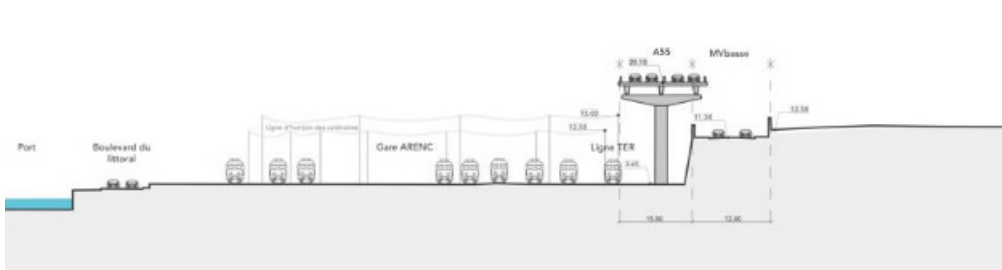
- Le pôle Saint-Jean qui se situe le plus au sud du port actif et à la limite nord du Vieux-Port. Au pied du fort Saint-Jean, Il s'agit d'un axe touristique et culturel qui accueille notamment le Mucem.
- Le pôle commercial et de loisirs appelé aussi projet des Terrasses du port qui se situe sur les toits de hangars portuaires, comme des balcons sur la mer et sur le port.
- Un pôle de services et de logements se situe dans la zone d'Arenc, au nord de la Joliette.

Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Améliorer l'habitat en réhabilitant certains quartiers et en construisant de nouveaux logements et équipements de proximité, en favorisant la mixité sociale,
- Renforcer les infrastructures de transport
- Améliorer le paysage urbain,
- Recréer des espaces publics,
- Élargir le centre,
- Procéder au rééquilibrage entre les deux rives
- Implanter de nouvelles structures à vocation culturelle.









# BIBLIOGRAPHIE

## ROUEN, LA GRANDE PROMENADE FLUVIALE IN SITU

«L'ambition de reconquête des quartiers Ouest de Rouen est inscrite dans les documents d'urbanisme dès le début des années 2000. Ce projet de reconquête des quartiers ouest a dans un premier temps été mis en œuvre sur la Rive Droite de Rouen, dans la continuité du centre-ville historique. En parallèle de la réhabilitation des Docks à vocation commerciale et de loisirs, la construction du Palais des Sports et de l'aménagement de l'écoquartier Luciline, les quais en Rive Droite de la Seine ont été rénovés dans l'objectif de créer du lien entre le centre-ville de Rouen et ce nouveau quartier situé plus à l'Ouest tout en valorisant les bords de Seine et en connectant de nouveau les habitants avec le fleuve. Le Plan Directeur et d'Aménagement des Quartiers Ouest inscrit également l'ambition du développement d'un vaste quartier pluri-fonctionnel de près de 90 hectares en Rive Gauche autour du Pont Flaubert sur d'anciens sites industrialoportuaires. Situé à l'interface entre le port, le centre-ville et la Seine, il constitue une réelle opportunité de reconquête urbaine et de développement d'un véritable centre-ville à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie. Ce nouveau quartier ne peut être aménagé sans lien avec ses quartiers alentours. Raccrocher la Rive Gauche de Rouen au centre-ville historique situé en Rive Droite doit être envisagé. La Seine est ainsi considérée comme un des éléments fédérateurs permettant de créer du lien entre les deux rives. Reconquérir des espaces aux fonctions de parkings et de voie d'accès poids lourds en Rive Gauche est nécessaire.»

### Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Réhabiliter les rives d'un cours d'eau pour redonner ces espaces aux habitants en proposant des activités variées
- Repenser la place accordée aux voitures et poids-lourds
- Réintroduire de la biodiversité
- Se servir du fleuve comme élément non pas séparateur, mais fédérateur entre les rives
- Connecter les quartiers existants, dont le centre-ville historique, avec de nouveaux quartiers et le fleuve
- Développer un nouveau quartier d'échelle métropolitaine









# BIBLIOGRAPHIE

## LES BERGES DU RHÔNE

**Agence :** In situ

**Réalisation :** 2005/2008

**Surface :** 10 ha Longueur : 5 km.

A Lyon, les Berges de la rive gauche du Rhône constituent un vaste croissant de près de 10 hectares sur 5 Km de long, au cœur même de la cité.

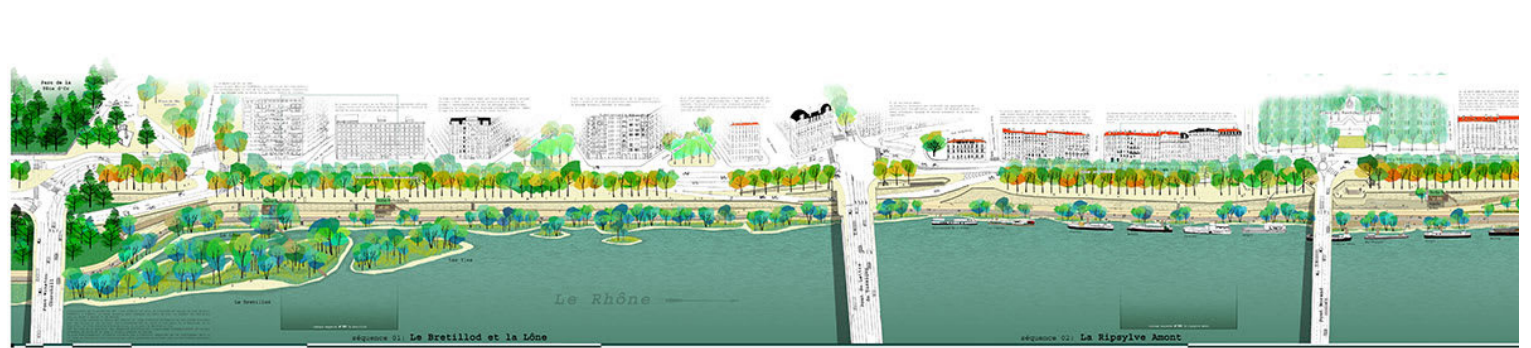
La Communauté Urbaine de Lyon a engagé la reconquête de ce site afin de rendre aux piétons ces anciens ports progressivement confisqués par le stationnement automobile (1 600 places).

Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

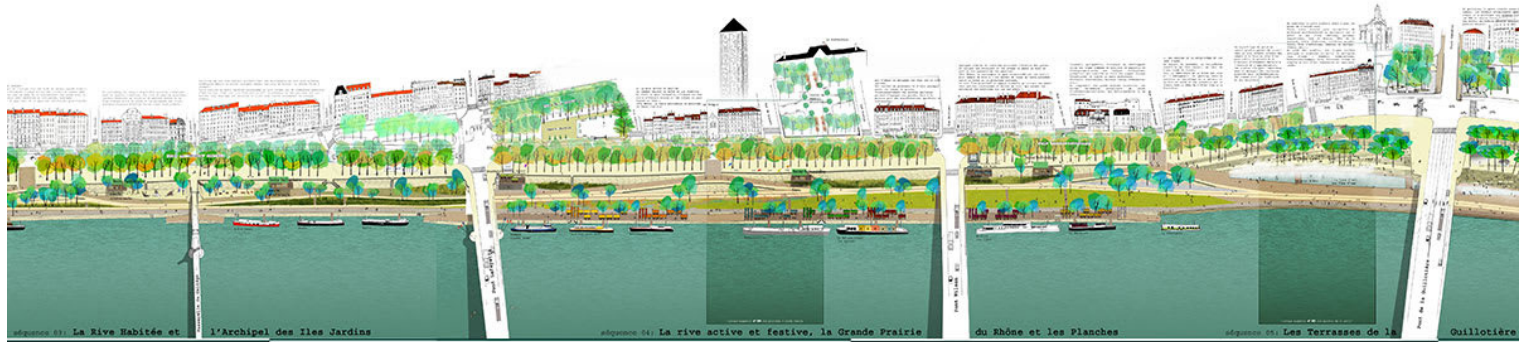
- Développé longitudinale- ment un dessin fluide et dynamique sur les berges.
- Divers programmes sur les berges qui permettent l'accès au fleuve.
- Intervention par séquences sur tout le long du parcours.
- Travail de réactivation écologique sur les berges.





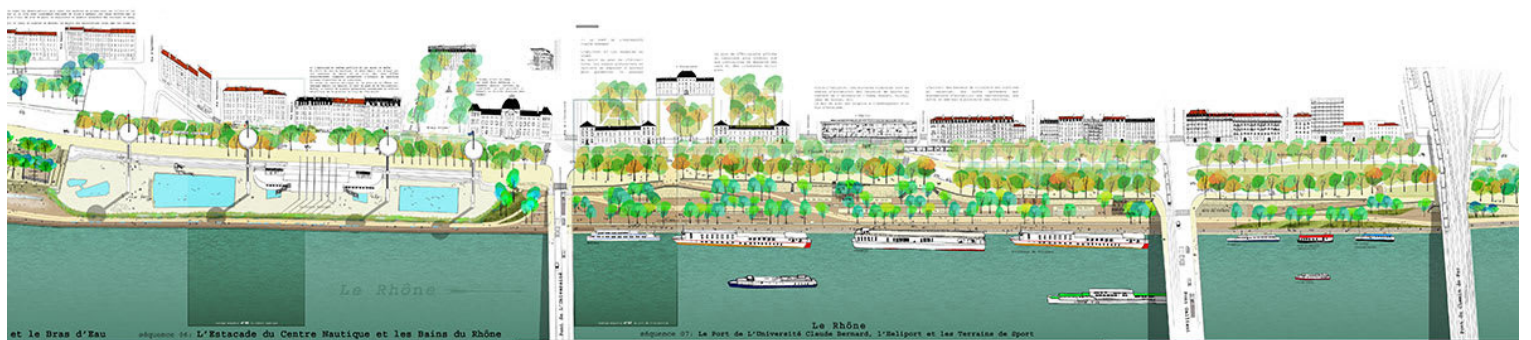


**LES BERGES DU RHONE 2006** ...des Bas Ports à la Promenade des Rives



Vue Scénographique

Maîtrise d'Ouvrage: LE GRAND LYON Service Espa



ces Publics

Equipe de Maîtrise d'Oeuvre: IN SITU paysagistes mandataires, JOURDA architectes, COUP D'ECLAT éclairagistes

Sous Traitants: SOL



# BIBLIOGRAPHIE

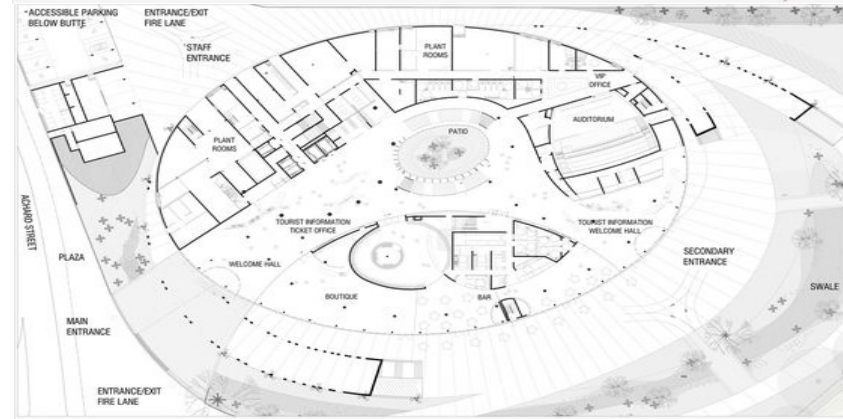
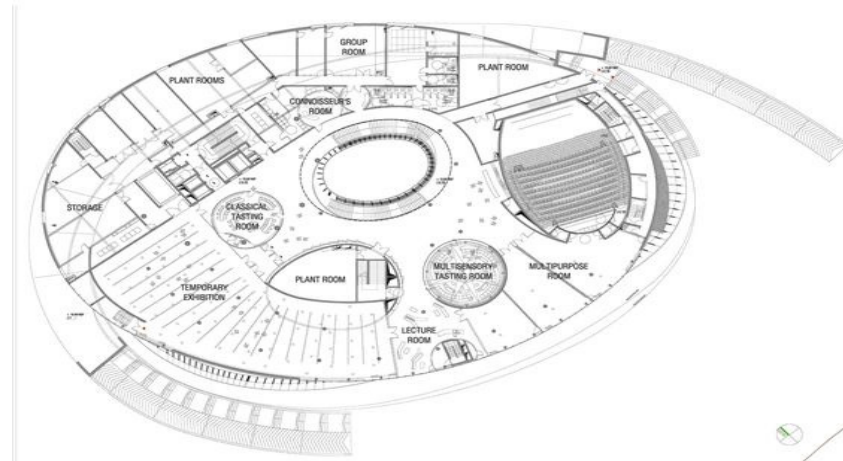
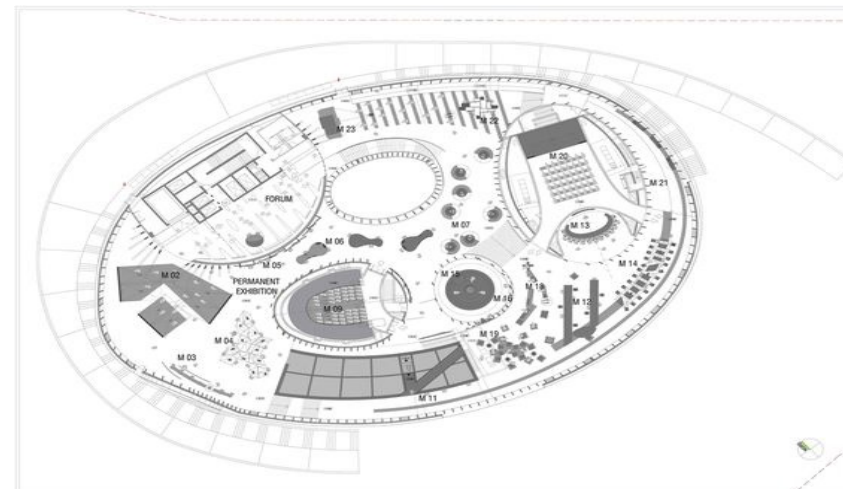
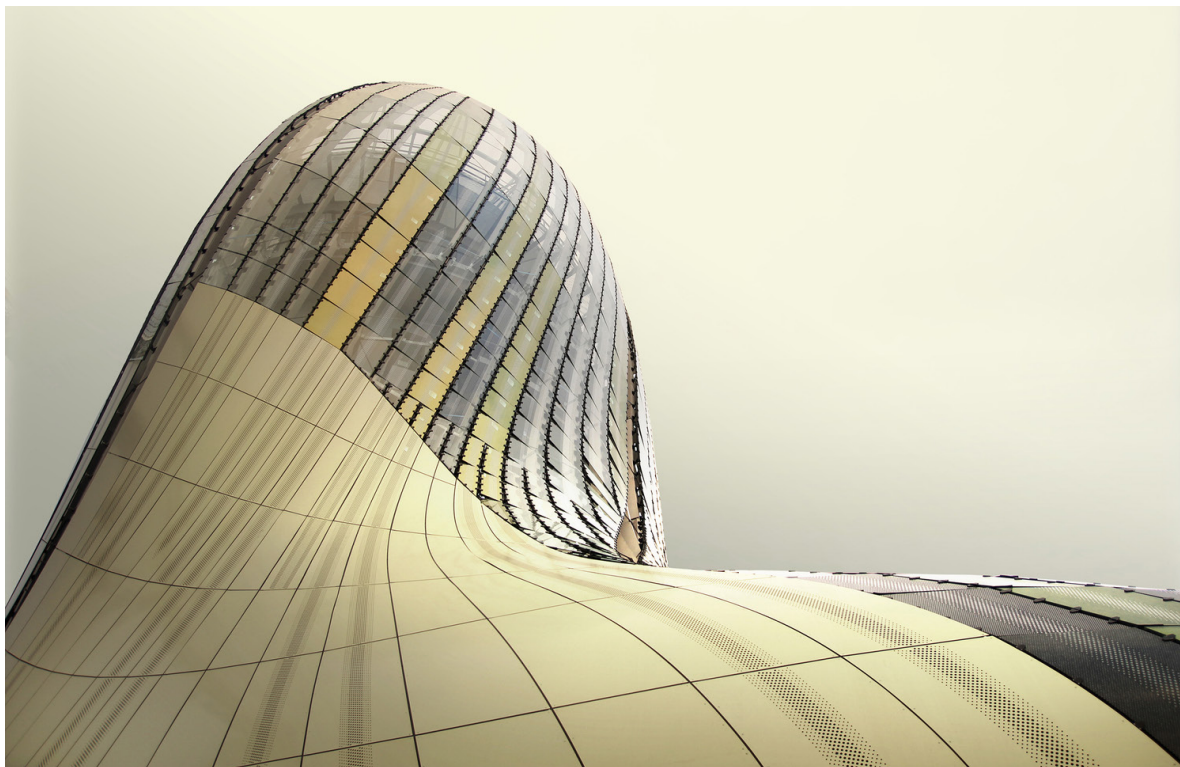
## CITÉ DU VIN DE BORDEAUX - AGENCE XTU, ET AGENCE CASSON MANN LIMITED

La Cité du Vin est un lieu d'exposition sur le thème du vin situé à Bordeaux. Son but était d'assurer, par la construction d'un monument, intermédiaire entre l'univers du musée et celui du parc à thème, « la transmission, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel, universel et vivant du vin ».

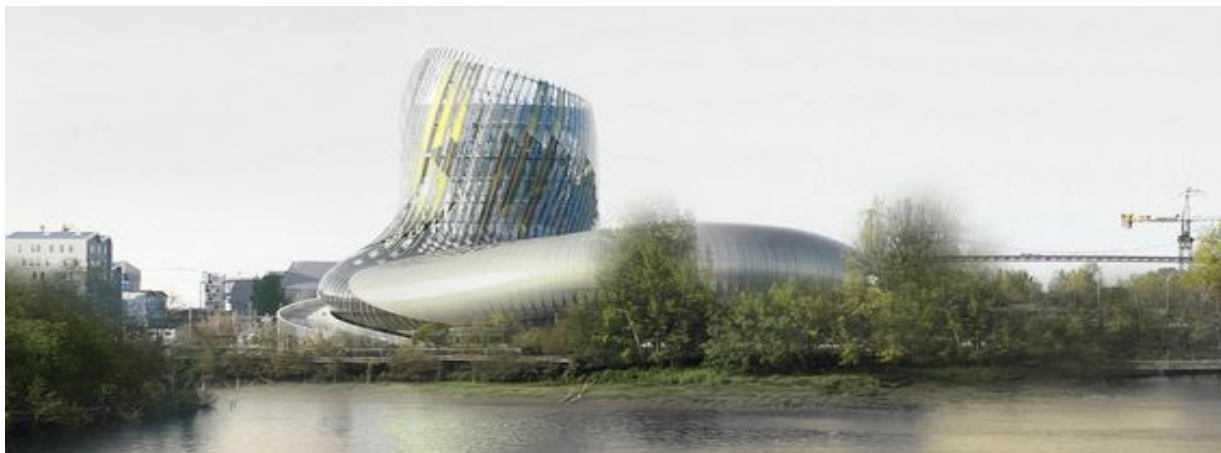
Le rez-de-chaussée abrite une cave-bibliothèque, des espaces de restauration et d'achat. Au premier étage se trouvent les espaces d'expositions temporaires, un salon de lecture, des ateliers découvertes et un auditorium accueillant des événements et spectacles. Le second étage accueille le parcours permanent à la découverte du vin. Au 7e étage est installé un restaurant panoramique et au 8e étage un belvédère.

Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Programme mixte tournant autour de la thématique du vin
- Organisation des différents éléments de programme / scénographie
- Usages et évènements proposés









# BIBLIOGRAPHIE

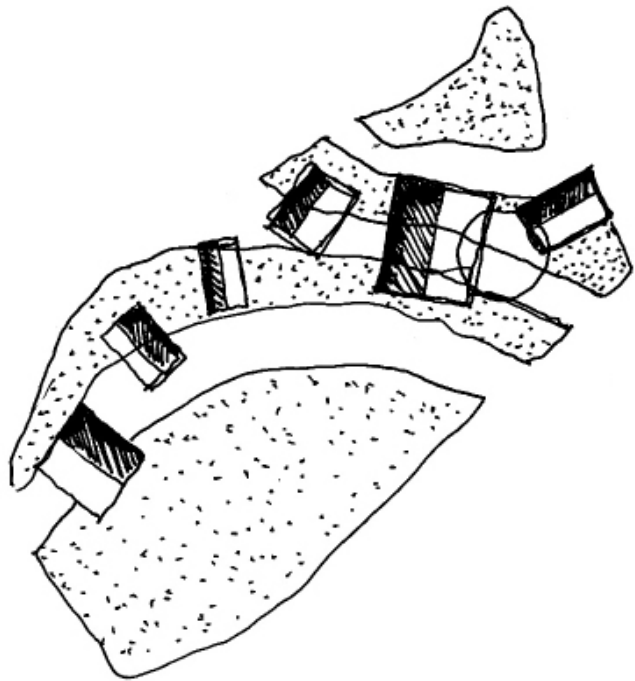
## PÔLE ŒNOTOURISTIQUE, SAINT CRISTOL, IN SITU

Pour valoriser la qualité des produits viticoles du pays de Lunel, entre Nîmes et Montpellier, le projet du pôle œnotouristique propose une programmation riche autour du vin : accueil, dégustation, exposition, restaurant, jardin ampélographique, promenade.

La célébration de la civilisation du vin passe dans ce projet par la reconnaissance, loin de l'horizon urbain, de la valeur fondatrice des conditions rurales et par leur expression dans une architecture «Low Tech», pierre locale, terre du site, bois des Cévennes voisines

Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Programme mixte tournant autour de la thématique du vin
- Organisation spatiale répartie sur plusieurs unités de bâtiments regroupées par pôles d'activités
- Intégration des principes énergétiques.









# BIBLIOGRAPHIE

## LA CAVE BODEGAS YSIOS - LA RIOJIA EN ESPAGNE - SANTIAGO CALATRAVA

Le bâtiment est un pavillon allongé, 196x26m pour accueillir le processus de vinification.

Sur l'une des entrées latérales entre le raisin et stocké. En fûts à l'autre extrémité, où il est vieilli pour une vente ultérieure. Sur le chemin à différents niveaux se trouve la zone de traitement, cette dernière à deux niveaux. Au RDC, la salle de dégustation, le magasin et l'adresse du bureau au deuxième étage avec une salle multifonctionnelle.

La cave Bodegas Ysios propose des cours de dégustation de vins de maître et des visites des installations tout au long de l'année. Il existe même un programme spécial pour les membres qui permet aux grands buveurs de vin d'acheter au baril.

Résonances avec la Cité du champagne de Reims et principes à exploiter :

- Intégration dans le paysage. -Organisation spatiale selon le processus de vinification .
- Usage multifonctionnel et événements proposés en lien avec la culture du vin.

